
Adresse de la société populaire de Lisieux, qui applaudit aux travaux de la Convention et la félicite du décret qui a rendu la liberté aux hommes de couleur, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Lisieux, qui applaudit aux travaux de la Convention et la félicite du décret qui a rendu la liberté aux hommes de couleur, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 610-611;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31358_t1_0610_0000_5

Fichier pdf généré le 22/01/2023

qui la composent, n'eussent été convaincus qu'il falloit y apporter des talens et des lumières, dont les cultivateurs sont rarement pourvus. Jamais, non jamais, ils n'auroient pensé que le pur civisme de cette classe si méprisée dans l'Ancien régime, pouvoit y suppléer; si le flambeau de la Raison qui a éclairé les Français sur leurs droits naturels et imprescriptibles n'eut dissipé les ténèbres qui les plongeioient dans cette erreur. Dirigés par les rayons bienfaisants de cette divinité, les habitans de cette municipalité n'en ont pas plutôt senti les douces influences, qu'abjurant leur erreur, ils ont donné l'essor au patriotisme qui les enflamme. Tous se sont réunis, et ont constitué leur société.

Cédant aux sentiments d'admiration que vos pénibles travaux font naître dans toute âme sensible, leurs premières séances ont été consacrées à voter une adresse, pour y applaudir, vous féliciter de votre constance, de votre énergie et pour adhérer à tous vos décrets, notamment à ceux des 31 mai, 1^{er} et 2 juin dernier, et pour vous inviter à demeurer à votre poste jusques à la paix.

L'intérêt de la République, votre honneur, votre gloire, l'humanité, tout vous commande de ne point l'abandonner. Continuez toujours, citoyens représentans, à marcher avec cette fermeté et cette loyauté inséparables de ceux qui n'ont que la félicité publique en vue. Les dangers ni les précipices creusés sous vos pas n'ont point été capables de vous effrayer. Vous les avez franchis, pour gravir jusques au sommet de cette montagne, d'où vous avez fait rouler le trône des derniers des tyrans, et dès cet instant, l'empire de la justice et de la Raison a succédé à celui du despotisme. Vous l'avez posé sur des bases inébranlables, celles de la liberté et de l'égalité. C'est donc à vous, citoyens représentans, à achever un si bel ouvrage, il sera éternel tant qu'il demeurera un Français sur le territoire de la République.

Les membres de la Société ont contracté l'engagement de la soutenir jusques à la dernière goutte de leur sang. Ils l'ont tellement juré, que si leurs enfans qu'ils ont encouragés à marcher vers les frontières, pour repousser les satellites des tyrans, qui voudroient souiller de leur présence le sol de la liberté, venoient à périr dans les champs de la gloire; tous leurs pères ont promis par ce qu'il y a de plus sacré, par la justice et la raison, de voler à leur place. Ils ont promis de ne l'abandonner, qu'après qu'ils auront fait mordre la poussière à ces vils esclaves, ou qu'ils se seront immolés pour leur patrie. Vaincre ou mourir, doit toujours être la résolution de l'homme libre, d'un républicain.

Il n'est aucun sacrifice, Citoyens représentans, auquel les Français ne doivent se porter avec autant d'empressement que de générosité, pour se maintenir dans la conquête des droits de l'homme; dont ils vous sont redevables. Quel bien plus précieux pour eux que de jouir de la Liberté et de l'Egalité? ce n'est que par elles, que la souveraineté du peuple est reconnue, qu'il est délivré du joug oppresseur des tyrans sacrés et profanes, et de toutes ces redevances ruineuses et humiliantes, inventées par l'ambition et l'amour des richesses qui dominoient deux castes dévorantes et despotes, l'une à l'envie de l'autre se donnoient un mutuel secours pour mieux asservir les Français. Tandis que la

première les égaroit par la superstition et le fanatisme, la seconde par le régime qu'elle avoit établi, enervoit leurs droits en les avilissant.

Grâces soient à jamais rendues à la Raison d'avoir opéré ce phénomène étonnant. Ce tribut de gratitude dû à si juste titre à cette divinité, ne vous l'est pas moins, Citoyens représentans, de la part d'une Société, qui éprouvant toutes les sensations qu'un si grand bien lui procure, apprécie toute l'étendue de votre sollicitude pour la chose publique. Pressé par des sentimens si doux, si justes, les sermens que les membres qui la composent, ont fait devant l'autel de la patrie, d'être à jamais fidèles à la nation, à la loi, de soutenir l'unité et l'indivisibilité de la République, ont été plutôt l'expression de leur cœur, qu'un engagement sacré. Le patriotisme et la loyauté sont innés dans le cœur des républicains, dans toute leur sincérité et dans toute leur étendue.

Ce caractère qui jadis dans Rome et dans Athènes, opéra des prodiges de valeur et d'héroïsme, réunira toujours les cœurs et les esprits de cette Société, autour de cette sublime Constitution, trop douce, trop avantageuse à tous les peuples, pour ne pas l'adopter. Recevez-en, Citoyen représentans, les remerciemens de cette Société, dont les membres plus vertueux et plus patriotes, qu'éclairés, sont vivement pénétrés de toute l'étendue de vos bienfaits.

Attachés à vos loix, ils en seront le soutien et les défenseurs, comme ils sont les ennemis du royalisme, du modérantisme, de l'égoïsme et du fédéralisme, auxquels ils n'ont jamais participé pendant que par vos décrets, vous raffermirez de plus en plus cette charte immortelle, pendant que nos frères d'armes extermineront les vils esclaves de Pitt et de Cobourg, et de tous les tyrans coalisés; la Société remplira le poste de sentinelle surveillante de la République, qu'elle n'abandonnera qu'après que le dernier de ses membres ne trouvera plus de fer dans ses charrues, pour le plonger dans le sein des ennemis tant du dedans que du dehors de la République. Recevez en Citoyens Représentans, l'assurance et l'invitation qui vous est faite de demeurer à votre poste jusques à ce que les tyrans soient exterminés, ils le seront bientôt, si vous gardez encore quelque tems le gouvernail du vaisseau qui conduit si heureusement les Français vers leur félicité.»

FRIOT (*présid.*), DANIZAN (*secrét.*), CAPDEVILLE (*secrét.*).

5

La société populaire de Lisieux applaudit aux travaux immortels de la Convention, l'invite à rester à son poste, et la félicite d'avoir rendu la liberté aux gens de couleur.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Lisieux, 25 vent. II] (2).

« Citoyens représentans du peuple français,

Vous avez fondé notre liberté sur les bases inébranlables de l'égalité. Le gouvernement ré-

(1) P.V., XXXIII, 395. B^m, 28 vent.

(2) C 295, pl. 995, p. 3.

volutionnaire que vous avez décrété a creusé le tombeau qui doit engloutir les tyrans couronnés avec leurs agents. Tous les peuples vont enfin se lever pour les y précipiter. Que l'infâme Pitt et le monstre imbécile dont il est l'âme n'espèrent plus se dérober au sort qui les attend. Point de trêve, point de paix pour les scélérats. Guerre, Guerre aux tyrans; et ne posons les armes que lorsque tous ces mangeurs d'hommes auront rejoint Capet leur digne collègue.

Citoyens représentants, nous vous félicitons de vos travaux immortels. Vous venez de rendre à l'humanité plusieurs milliers d'individus dont l'esclavage étoit une injure aux droits de l'homme. La nature vous a fait entendre son vœu et vous l'avez rempli. Organes de la Nature vous avez dit aux Noirs des isles françaises, soyez libres et ils sont devenus libres; vous leur avez dit, soyez républicains et dignes du nom français, et plusieurs millions d'hommes vont s'armer pour écraser nos ennemis sur les mers, tandis que nous allons les combattre sur le Continent.

Continuez, amis de la Patrie, à mériter la confiance d'un peuple libre et guerrier, avec des républicains français, vous pouvez tout oser, restez fermes à votre poste et le triomphe de la République est assuré et les peuples brisent leurs fers.

Vive la République une et à jamais indivisible. Vive la Montagne. »

R. LEROY (*présid. provisoire*), HERPIN (*sans-culotte, secrét. provisoire*).

6

Les sociétés populaires des sections de la Montagne et de la Raison, séantes aux Andelys, annoncent que les citoyens de cette commune sont à la hauteur des circonstances; elles félicitent la Convention sur le décret rendu en faveur des hommes de couleur, et l'invitent à ne pas quitter le gouvernail du vaisseau, qu'elle ne l'ait conduit au port.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Andelys, s.d.*] (2).

« Législateurs,

Nous sommes à la hauteur des circonstances. Le fanatisme est terrassé dans notre commune. Nous avons aboli le culte extérieur. Nos ci-devant églises sont converties en Temple de Raison. Nous les avons dépouillées de tous les hochets de la superstition. et c'est dans leur enceinte qu'au lieu de chômer la gothique légende, nous fêterons les décades, et que nous étudions les loix qui émanent journellement de votre sagesse. Nous avons fait, avec un empressement patriotique, le sacrifice de toutes les richesses et de tous les métaux quelconques que nos ci-devant églises renfermoient, et qu'une religion mal entendue dans son principe mais dont l'effet se trouve très utile dans les circonstances y avoit accumulé. Quel plus digne usage, quel

plus digne emploi des Républicains peuvent-ils leur assigner que de les destiner à servir dans vos mains à accélérer la chute des tyrans ligués contre notre sainte liberté, à briser les fers du monde esclave.

Et toi, Montagne sacrée, génie tutélaire de la République, poursuis tes glorieux destins, l'immortalité t'attend au bout de ta carrière. mais reçois d'avance nos félicitations sur tes travaux et principalement sur le décret que tu viens de rendre en faveur de nos frères les gens de couleur. Nous te conjurons de n'abandonner le gouvernement du vaisseau de l'Etat qu'après l'avoir conduit au port à travers tous les écueils qui paroissent encore le menacer et qu'après avoir forcé nos ennemis à admirer et à reconnoître en frémissant notre sublime Constitution. »

BOREL (*présid.*), COCU dit CHAPELLE (*v.-présid.*).

7

L'agent national du district d'Ussel annonce que toutes les communes ont apporté les hochets de la superstition; que l'anniversaire de la mort du tyran a été célébré dans le temple de la Raison, au chef-lieu de district; que le peuple adore la liberté et en est digne; il invite la Convention à rester sur la Montagne, jusqu'à ce qu'elle ait proclamé la République universelle, et demande des subsistances.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission des subsistances (1).

8

Les habitans de la commune de Gruchet annoncent qu'ils ont déposé sur l'autel de la patrie l'argenterie de leur église convertie en temple de la Raison; ils adhèrent à tous les décrets de la Convention, et l'invitent à rester à son poste.

Meniton honorable, insertion au bulletin (2).

[*Gruchet, 24 vent. II. A la Conv.*] (3).

« La commune de Gruchet, enflammé de l'amour du plus pur républicanisme et marchant à grands pas dans le chemin de la Raison, a déposé sur l'autel de la patrie 25 marcs 5 onces 7 gros d'argenterie provenant des ornements de son temple dont on fera la dédicace au prochain décade; elle ne pouvoit en faire un meilleur usage que de les destiner au bonheur de la République et au soulagement de ses frères d'armes; bientôt le dépôt consacré à renfermer le vestiaire des héros de la France va recevoir les dons multipliés de généreux citoyens.

Ce n'est pas, Citoyens représentants, pour captiver vos éloges que cet exposé brille à vos yeux, la commune par son procédé s'est acquitté d'un devoir sacré, d'un devoir que tout bon citoyen doit remplir avec joie. Vous saurez, fondateurs de la République, que sa plus grande

(1) P.V., XXXIII, 395. B^m, 28 vent.

(2) C 295, pl. 995, p. 4.

(1) P.V., XXXIII, 395.

(2) P.V., XXXIII, 395, B^m, 29 vent. (suppl^t).

(3) C 294, pl. 975, p. 14.